



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 JUIN 2025

L'an deux mille vingt cinq le dix sept juin à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du onze juin deux mille vingt cinq, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2025CC7-8-77

OBJET : POLITIQUE COMMUNAUTAIRE D'INVESTISSEMENT DES COMMUNES
FONDS DE CONCOURS

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. GIL Mathieu (en remplacement de Henri MARTIN)
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth (pouvoir donné à JP TERRENNE)
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina (pouvoir donné à Alain ALARY)
Commune d'ESPALAIS	: M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	: M. SALLES Alain (en remplacement de Guy MERIEL)
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine (pouvoir donné à Bruno DOUSSON)
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan

Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard : M. RAUZY Jean
Commune de MANSONVILLE	: Mme ESCUDE Vanessa
Commune de MERLES	: M. SERGAS Serge
Commune de PERVILLE	: M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	: M. DELACHOUX Jean Paul
Commune de SAINT CIRICE	: M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	: M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	: M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	: M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	: M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	: M. FAU Eric (en remplacement de Serge BOYER)
Commune de SISTELS	: M BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. BAYLET Jean Michel : Mme BRU Laetitia : M. GROUSSOU Bernard : Mme LAROUSSINIE Francine : Mme LE CORRE Christiane : M. LOPES Ernest : M. ZANIN Daniel (pouvoir donné à Ernest LOPES) : Mme HOHOL Elisabeth : M. ZMUDA Patrick : Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie-Christine
Commune de MONTJOI	: M. EURGAL Christian
Commune de SAINT ANTOINE	: M. DUPUY Jean
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. GIL Philippe : Mme PERE Catherine

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	: Directeur Général des Services de la CC2R
Mme LEZIN Marie-Josée	: Responsable du Service de Gestion – Comptable de Valence d'Agen
Mme DABERNAT Chrystelle	: Attaché Territorial à la CC2R

Monsieur Mathieu GIL a été désigné Secrétaire de séance.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R. 421-54 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2025CC7-8-77

**OBJET : POLITIQUE COMMUNAUTAIRE D'INVESTISSEMENT DES COMMUNES
FONDS DE CONCOURS**

Vu l'article L5214-16 V du Code Général des Collectivités Territoriales permettant le versement de fonds de concours entre la Communauté de Communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 19 juillet 2001 relative à la politique d'aide à l'investissement des communes s'articulant autour des interventions suivantes :

- aires de jeux pour enfants :

Fonds de concours au taux de 50% dans la limite d'une dépense subventionnable plafonnée à 15 245 € HT d'équipements mobiliers par site.

- trottoirs (à l'exclusion de la voirie) :

Fonds de concours au taux de 40% dans la limite d'une dépense subventionnable plafonnée à 304 900 € HT par opération.

- éclairage public intra-muros et enfouissement des réseaux venant en accompagnement de places ou de trottoirs :

Fonds de concours au taux de 40% dans la limite d'une dépense subventionnable plafonnée à 152 450 € HT par opération.

- aménagement de places intra-muros :

Fonds de concours pour les places n'ayant pas fait l'objet d'une intervention districale ou communautaire au cours des 10 dernières années, au taux de 40% dans la limite d'une dépense subventionnable plafonnée à 304 900 € HT par opération.

Considérant que ces fonds de concours traduisent la solidarité financière de la Communauté de Communes envers ses communes pour des projets d'investissement,

Vu les demandes formulées par les communes,

Considérant que la commission propectives financières et fonds de concours a rendu un avis favorable le 03 juin 2025, le Président propose les projets suivants :

I – AIRES DE JEUX

◄ COMMUNE D'AUVILLAR

Aire de jeux Place du Château

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 24 février 2025
- Montant HT des travaux : 24 854,78€
- Fonds de concours sollicité 7 622,50 %
- Fonds de concours proposé : 50 % % de 15 245,00 € soit : **7 622 €**

◄ COMMUNE DE MALAUSE

Aire de jeux

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 12 mai 2025
- Montant HT des travaux : 9 641€
- Fonds de concours sollicité 50 %
- Fonds de concours proposé : 50 % % : **4 820 €**

II – ECLAIRAGE PUBLIC INTRA MUROS ET ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

◄ COMMUNE DE BARDIGUES

Enfouissement des réseaux

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 18 mars 2025
- Montant HT des travaux : 21 850,50 €
- Fonds de concours sollicité 27,5 %
- Fonds de concours proposé : 27,5 % : **6 009 €**

◄ COMMUNE DE LAMAGISTERE

Enfouissement réseaux Rue Marceau

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 13 février 2025
- Montant HT des travaux : 42 642,00 €
- Fonds de concours sollicité 40 %
- Fonds de concours proposé : 40 % : **17 057 €**

◄ COMMUNE DE POMMEVIC

Enfouissement réseaux Chemin de l'Amiral

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 16 décembre 2024
- Montant HT des travaux : 105 000 €
- Fonds de concours sollicité 38,3 %
- Fonds de concours proposé : 38,3 % : **40 215 €**

◄ COMMUNE DE VALENCE D'AGEN

Eclairage public rond point Napoléon

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 16 décembre 2024
- Montant HT des travaux : 39 490€
- Fonds de concours sollicité 40%
- Fonds de concours proposé : 40 % : 15 794 €

◄ COMMUNE DE CASTELSAGRAT

Rénovation éclairage public

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 08 Avril 2025
- Fonds de concours sollicité 20 %
- Fonds de concours proposé : 20% : 1 680 €

◄ PROGRAMME 2025

Rénovation éclairage public : diverses rues : RD 813-Rues : des templiers – des Mimosas – des Ecoles – Impasse Sureau – Cantarou

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 19 février 2025
- Montant HT des travaux : 46 390,30 €
- Fonds de concours sollicité 40 %
- Fonds de concours proposé : 40% : 18 556 €

Eclairage public de la Place de l'Eglise

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 19 février 2025
- Montant HT des travaux : 111 338,00 €
- Fonds de concours sollicité 40 %
- Fonds de concours proposé : 40% : 44 535 €

◄ COMMUNE DE SAINT ANTOINE

Rénovation éclairage public 10 649,16 €

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 08 juillet 2023
- Fonds de concours sollicité 40 %
- Fonds de concours proposé : 40% : 4 260 €

◄ COMMUNE DE VALENCE D'AGEN

Rénovation éclairage public : Programme 2025

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 10 mars 2025
- Montant HT des travaux : 128 877,20 €
- Fonds de concours sollicité 40 %
- Fonds de concours proposé : 40% : 51 551 €

III – PLACES INTRA MUROS

◄ COMMUNE DE CLERMONT SOUBIRAN

Place de l'Eglise

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 13 mars 2025
- Montant HT des travaux : 163 751 €
- Fonds de concours sollicité 40 %
- Fonds de concours proposé : 40 % : 65 500 €

◄ COMMUNE D'ESPALAIS

Place entrée village

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 23 Janvier 2025
- Montant HT des travaux : 24 415,00 €
- Fonds de concours sollicité 34,4 %
- Fonds de concours proposé : 34,4 % : 8 399 €

◄ COMMUNE DE GOLFECH

Place du padouen et espaces publics

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 02 septembre 2024
- Montant HT des travaux : 2 442 090 €
- Fonds de concours sollicité 40 % sur 304 900 €
- Fonds de concours proposé : 40 % : 121 960 €

◄ COMMUNE DE SAINT CIRICE

Place du Citoyen – 2^{ème} Tranche

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 23 octobre 2024
- Montant HT des travaux : 44 640 €
- Fonds de concours sollicité 26 %
- Fonds de concours proposé : 26 % : 11 606 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- d'attribuer les participations suivantes :

I – AIRES DE JEUX

◄ COMMUNE D'AUVILLAR

Aire de jeux Place du Château

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 24 février 2025
- Montant HT des travaux : 24 854,78€
- Fonds de concours sollicité 7 622,50 %
- Fonds de concours proposé : 50 % % de 15 245,00 € soit : 7 622 €

◄ COMMUNE DE MALAUSE

Aire de jeux

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 12 mai 2025
- Montant HT des travaux : 9 641€
- Fonds de concours sollicité 50 %
- Fonds de concours proposé : 50 % : 4 820 €

II – ECLAIRAGE PUBLIC INTRA MUROS ET ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

◄ COMMUNE DE BARDIGUES

Enfouissement des réseaux

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 18 mars 2025
- Montant HT des travaux : 21 850,50 €
- Fonds de concours sollicité 27,5 %
- Fonds de concours proposé : 27,5 % : 6 009 €

◄ COMMUNE DE LAMAGISTERE

Enfouissement réseaux Rue Marceau

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 13 février 2025
- Montant HT des travaux : 42 642,00 €
- Fonds de concours sollicité 40 %
- Fonds de concours proposé : 40 % : 17 057 €

◄ COMMUNE DE POMMEVIC

Enfouissement réseaux Chemin de l'Amiral

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 16 décembre 2024
- Montant HT des travaux : 105 000 €
- Fonds de concours sollicité 38,3 %
- Fonds de concours proposé : 38,3 % : 40 215 €

◄ COMMUNE DE VALENCE D'AGEN

Eclairage public rond point Napoléon

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 16 décembre 2024
- Montant HT des travaux : 39 490€
- Fonds de concours sollicité 40%
- Fonds de concours proposé : 40 % : 15 794 €

◄ COMMUNE DE CASTELSAGRAT

Rénovation éclairage public

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 08 Avril 2025
- Fonds de concours sollicité 20 %
- Fonds de concours proposé : 20% : 1 680 €

❖ PROGRAMME 2025

Rénovation éclairage public : diverses rues : RD 813-Rues : des templiers – des Mimosas – des Ecoles – Impasse Sureaux – Cantarou

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 19 février 2025
- Montant HT des travaux : 46 390,30 €
- Fonds de concours sollicité 40 %
- Fonds de concours proposé : 40% : 18 556 €

Eclairage public de la Place de l'Eglise

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 19 février 2025
- Montant HT des travaux : 111 338,00 €
- Fonds de concours sollicité 40 %
- Fonds de concours proposé : 40% : 44 535 €

❖ COMMUNE DE SAINT ANTOINE

Rénovation éclairage public 10 649,16 €

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 08 juillet 2023
- Fonds de concours sollicité 40 %
- Fonds de concours proposé : 40% : 4 260 €

❖ COMMUNE DE VALENCE D'AGEN

Rénovation éclairage public : Programme 2025

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 10 mars 2025
- Montant HT des travaux : 128 877,20 €
- Fonds de concours sollicité 40 %
- Fonds de concours proposé : 40% : 51 551 €

III – PLACES INTRA MUROS

❖ COMMUNE DE CLERMONT SOUBIRAN

Place de l'Eglise

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 13 mars 2025
- Montant HT des travaux : 163 751 €
- Fonds de concours sollicité 40 %
- Fonds de concours proposé : 40 % : 65 500 €

❖ COMMUNE D'ESPALAIS

Place entrée village

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 23 Janvier 2025
- Montant HT des travaux : 24 415,00 €
- Fonds de concours sollicité 34,4 %
- Fonds de concours proposé : 34,4 % : 8 399 €

‘ COMMUNE DE GOLFECH

Place du padouen et espaces publics

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 02 septembre 2024
- Montant HT des travaux : 2 442 090 €
- Fonds de concours sollicité 40 % sur 304 900 €
- Fonds de concours proposé : 40 % : 121 960 €

‘ COMMUNE DE SAINT CIRICE

Place du Citoyen – 2^{ème} Tranche

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 23 octobre 2024
- Montant HT des travaux : 44 640 €
- Fonds de concours sollicité 26 %
- Fonds de concours proposé : 26 % : 11 606 €

Fait à Valence d'Agen, le 17 juin 2025

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 18 juin 2025

Le secrétaire de séance
Monsieur le suppléant au Maire de
BARDIGUES



Mathieu GIL



Le Président de la Communauté
de Communes des Deux Rives



Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le 24 JUIN 2025

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le

24 JUIN 2025

AR Préfecture

POLITIQUE COMMUNAUTAIRE D'INVESTISSEMENT DES COMMUNES FONDS DE CONCOURS

Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20250617-2025CC7_8_77-DE
Numéro d'acte :	2025CC7_8_77
Date de décision :	17/06/2025
Nature :	DELIBERATIONS
Code matière :	7-8-0-0-0 (Finances locales / Fonds de concours)
Fichier acte :	2025CC7-8-77 POLITIQUE COMMUNAUTAIRE D'INVESTISSEMENT DES COMMUNES FONDS DE CONCOURS. pdf
Collectivité émettrice :	cc-des-deux-rives
Acte transmis par :	Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte :	24/06/2025 16:50:24
Date de réception de l'AR :	24/06/2025 16:50:36